

Conseil scientifique de l'institut des sciences humaines et sociales

Recommandation Concours 2014

Le CS de l'InSHS, informé des conditions dans lesquelles un collègue classé en rang utile par la section 36 a été sorti du classement pour le concours directeur de recherche, tient à rappeler son attachement au respect des avis des sections et CID du Comité national. La force et la qualité de la contribution du CNRS à la recherche française repose très largement sur le travail d'évaluation fait par les sections. Le CSI attend de la direction du CNRS qu'elle veuille bien répondre au courrier qui lui a été adressé par la section 36 et par un nombre conséquent de présidents de sections SHS, de Conseils et d'associations professionnelles de la sociologie.

Sophie DUCHESNE
Présidente du CSI INSHS

Recommandation adoptée le 4 juillet 2014
18 votants : 15 oui, 3 abstention, 0 non

Destinataires :

- M. Alain Fuchs, Président du CNRS
- M. Philippe Baptiste, Directeur général délégué à la science
- M. Patrice Bourdelais, Directeur de l'Institut SHS
- M. Didier Torny, Directeur adjoint scientifique à l'InSHS, en charge de la section 36.
- M. Philippe Buettgen, Président de la conférence des présidents de section du Comité national
- M. Bruno Chaudret, Président du Conseil scientifique du CNRS.